

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 4 mars 2019

N/Réf. : 06595 (115845)

Objet : Demande d'accès à l'information reçue le 5 février 2019 visant obtenir tous les rapports que détient le Bureau du coroner montrant le nombre de jeunes enfants décédés partout au Québec après avoir mis un objet/jouet ou de la nourriture ou bonbons dans leur bouche pour les 5 dernières années.

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande visant à obtenir à *obtenir tous les rapports que détient le Bureau du coroner montrant le nombre de jeunes enfants décédés partout au Québec après avoir mis un objet/jouet ou de la nourriture ou bonbons dans leur bouche pour les 5 dernières années.* Veuillez trouver sous pli les 7 rapports d'investigation que nous avons retracés.

N'hésitez pas à communiquer avec la soussignée pour toute demande à ce sujet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de la Loi d'accès à l'information
et sur la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.